



Projet « Right Here Right Now 2 » Coalition Marocaine

Termes de référence de la création et diffusion d'une émission webradio (10 épisode) afin de sensibiliser le public, notamment les jeunes internautes sur les thématiques liées aux DSSR

Période globale de la prestation : 122 Jours

I. Contexte

Au Maroc, la question de la jeunesse est d'un intérêt crucial pour la société dans son ensemble. De nombreuses questions sur la place des jeunes dans la société sont posées chaque jour sur leur avenir, leur liberté d'expression et même sur leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs.

L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) membre de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale « l'IPPF », en tant que leader en droits à la santé sexuelle et reproductive, œuvre à la réalisation de cette mission de promouvoir les droits en santé sexuelle et reproductive, offrir des prestations en santé sexuelle et reproductive de qualité, et faciliter l'accès aux services en SSR à la population, en particulier la moins desservie et vulnérable.

Cette mission s'intègre dans une vision globale, celle d'un Maroc où tous les individus jouissent de leurs droits en SSR et exercent un choix libre, informé et éclairé sans stigmatisation ni discrimination. Pour concrétiser sa mission, l'AMPF dispose d'un nouveau plan stratégique 2023-2028, au bout d'achèvement de son dernier cadre stratégique de 2016 – 2022, et dont les résultats contribueraient aux engagements du Maroc dans la mise en œuvre du nouveau Programme :

« Transformer notre monde : Programme de développement durable à l'horizon 2030 », notamment à travers les objectifs 3 et 5.

Le programme Right Here Right Now 2 (RHRN 2) est un programme quinquennal qui a pour ambition de parvenir à un monde dans lequel tous les jeunes peuvent accéder à des services de santé de qualité, adaptés à leurs besoins, sans crainte d'exprimer ouvertement leur identité et leurs aspirations. Actif dans 10 pays, ce programme intervient dans le domaine de Droit la santé sexuelle et reproductive (DSSR) de tous les jeunes en se focalisant sur les jeunes marginalisés et vulnérables âgés entre 14 et 30 ans, notamment les jeunes dans toutes leurs diversités, y compris ceux en situation de handicap, les filles rurales victimes de VBG, les femmes en situation de vulnérabilité qui trouvent des difficultés à l'accès aux informations relatives à la SSR. Le programme encourage ces groupes vulnérables à plaider dans le monde digital en matière de leurs droits à avoir l'information et les services sûrs et disponibles. Et ce, en utilisant des outils numériques et des technologies accessibles et faciles à manipuler. La santé sexuelle est l'intégration des aspects somatiques, affectifs, intellectuels, et sociaux de



l'être sexué, d'une manière qui sont positivement épanouissantes et qui valorisent la personnalité, la communication et l'amour.

Au Maroc, ce programme est mené depuis 2021 par la coalition marocaine dont lead est **l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)**. Cette coalition est actuellement composée de 5 associations : **Y-PEER PETRI Morocco**, **L'association : des Jeunes Avocats de Khémisset (AJAK)**, **l'association jeune pour jeunes (AJJ)** et **le centre des droits des gens de Sidi Kacem (CDGSK)**.

La coalition marocaine s'engage à promouvoir les droits des jeunes en Santé Sexuelle et Reproductive à travers deux approches :

Une approche constructive : élaborer des stratégies, mener des études, unifier les guides, organiser des ateliers de renforcement des compétences et Conférences pédagogiques discussions et débats, générer des preuves, des témoignages... etc.

Une approche confrontation/revendication : Signature de pétitions en ligne et hors ligne, afin d'élargir leur liberté de choix et d'améliorer l'accès durable à l'information juste et crédible au profit de tous les genres dans toutes leurs diversités les phases d'exécution des activités proposées et en travaillant en étroite collaboration avec nos partenaires nationaux et internationaux.

II. Présentation du projet

Piliers du programme RHRN2 :

Les jeunes dans toute leur diversité jouissent de leurs droits en santé sexuelle et reproductive

Le programme RHRN 2 vise l'atteinte de quatre résultats à long terme :

1. Des jeunes capables de prendre des décisions sur leur sexualité, exprimer leurs besoins et de faire valoir leurs droits (pistes d'information et d'éducation).
2. Une masse critique renforce les normes et les valeurs positives concernant la SCSR des jeunes et la justice en matière de genre (piste du soutien public) ;
3. Des politiques et des lois sur les droits humains favorisant la SCSR des jeunes sont adoptées par les décideurs.
4. Une société civile formée sur les droits de la SCSR des jeunes et la justice en matière de genre (piste du renforcement de la société civile).



III. Objectif de la mission

Les objectifs de la consultation sont les suivants :

- Sensibiliser les jeunes internautes sur les thématiques liées aux DSSR: L'émission vise à sensibiliser les jeunes internautes sur les questions liées aux Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive. Les épisodes couvriront des sujets tels que la contraception, l'avortement, la violence sexiste, la santé mentale, les maladies sexuellement transmissibles, etc. La webradio permettra de toucher un public plus large et d'offrir une plateforme pour discuter de ces sujets de manière accessible et conviviale.
- Favoriser une discussion ouverte sur les DSSR : L'émission encourage les jeunes à s'exprimer ouvertement sur les questions liées aux DSSR. Les discussions animées par des jeunes, avec des invités et des experts du domaine, permettront de créer un environnement de discussion ouvert et respectueux. La webradio permettra d'atteindre un large public, notamment les jeunes marginalisés et vulnérables, qui peuvent être exclus de la discussion sur ces sujets.
- Renforcer la connaissance et les compétences des jeunes en matière de DSSR : L'émission offrira une plateforme pour éduquer les jeunes sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Les discussions porteront sur les aspects médicaux, juridiques et sociaux des DSSR, ainsi que sur les compétences en communication et les stratégies de plaidoyer pour faire valoir ces droits. La webradio offrira également des ressources supplémentaires pour aider les jeunes à obtenir des informations crédibles et précises sur les DSSR.
- Utiliser la webradio comme un outil de sensibilisation communautaire: La webradio est un moyen efficace de toucher un public plus large et de faciliter la discussion ouverte sur les questions liées aux DSSR. Les épisodes de l'émission pourront être partagés sur les réseaux sociaux et sur la plateforme RHRN2, permettant ainsi de toucher un large public et de créer une communauté d'auditeurs. La webradio offrira également une plateforme pour les jeunes marginalisés et vulnérables pour exprimer leurs besoins et leurs préoccupations en matière de DSSR.

IV. Tâches du consultant

Le prestataire aura pour tâches :

- Élaboration d'une stratégie globale pour la création et la diffusion de l'émission webradio en collaboration avec l'équipe du projet ;
- Conception d'un plan de travail détaillé comprenant les différentes étapes de la production et de la diffusion de l'émission ;
- Sélection des thèmes et des invités pour les différents épisodes de l'émission de webradio en fonction des objectifs de sensibilisation du projet ;
- Rédaction des scripts pour chaque épisode de l'émission de webradio, en prenant en compte les besoins et les intérêts des jeunes internautes ciblés ;



- Production des épisodes de l'émission de webradio, en coordination avec l'équipe technique de la webradio partenaire ;
- Édition et montage des épisodes de l'émission de webradio pour assurer une qualité sonore optimale ;
- Promotion de l'émission de webradio sur les réseaux sociaux et autres canaux de communication pertinents pour atteindre un public large et diversifié.

Le consultant devra également assurer une coordination étroite avec l'équipe du projet et les partenaires de la webradio pour garantir que les objectifs de sensibilisation du programme sont atteints et que l'émission de webradio est produite et diffusée conformément aux normes de qualité et de pertinence établies.

Le consultant retenu prendra contact avec l'équipe de l'Association Marocaine de Planification Familiale pour une harmonisation de la compréhension des TDR.

V. Résultats attendus

Une émission de webradio hebdomadaire de 10 épisodes d'environ 30 minutes chacun est produite et diffusée.

VI. Produits et Livrables :

Le prestataire doit fournir les éléments suivants :

- Un plan détaillé pour la création et la diffusion de la série d'émissions de webradio, y compris les thèmes, les formats, les contenus et les invités potentiels pour chaque épisode.
- Les enregistrements audio des épisodes, en format numérique, pour chaque épisode de l'émission de webradio.
- Un rapport final des résultats de diffusion.

VI. Durée de la préparation

La durée maximum d'exécution de l'étude est fixée à **122 jours (4 mois)** à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de conceptions et rédaction, enregistrement et diffusion des épisodes.

VII. Qualification et expérience requises

Une attention particulière sera accordée à la qualification des consultants affectés à la réalisation de l'intervention souhaitée, qui doit requérir des compétences prouvées sur des interventions similaires.



Le prestataire sera sollicité à présenter des expériences de travail similaires déjà réalisés.

VIII. Le dossier de soumission

Le consultant/e devra présenter un dossier de soumission comportant :

- Une offre technique comprenant une note méthodologique de travail expliquant comment il/elle va procéder pour accomplir sa mission et comportant le chronogramme détaillé de l'intervention ;
- Le CV des personnes proposées pour la mission en expliquant la composition de l'équipe dans cette mission
- 3 références professionnelles en lien avec l'objectif de l'assistance technique ;
- Le lien vers des exemples de travail similaire déjà réalisé
- Une offre financière détaillant le taux journalier et l'enveloppe global.

La proposition doit être envoyée en un seul fichier word avec une copie PDF à l'adresse suivante : ampf.recrutement@ampf.org.ma, **au plus tard le 18 mai 2023 à minuit heure du Maroc.**

N.B : Seuls les candidats retenus seront contactés.